



# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 Octobre 2017 (Article L.2121-25 du C.G.C.T.)

**L'an deux mille dix-sept, le 30 Octobre** à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 Septembre, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Didier LAVILLE, Maire

Présents :

M. LAVILLE - Mme MANDON - Mme BALICHARD - M. FAGONT - Mme SOARÈS - M. FLOQUET - M. MARTINEZ - Mme SIMÉON - Mme PIRONIN - Mme COUTANSON - Mme MATHEY - M. PRADIER - M. ESPINASSE

Excusés ayant donné procuration :

Mme ALAPETITE	à	M. MARTINEZ
Mme CHETTOUH	à	M. PRADIER
M. THABEAU	à	M. FAGONT
Mme GUILLEMAT	à	Mme COUTANSON
Mme BEURIOT	à	Mme SOARÈS
Mme MAHAUT	à	Mme MANDON
M. BERNARD	à	M. LAVILLE

Absente : Mme CHASSAGNOL

Secrétaire de séance : Mme Pascale COUTANSON

La convocation de la présente séance a été :

Envoyée aux élus le : 23 Octobre 2017

Affichée en Mairie le : 23 Octobre 2017

Envoyée à la Presse le : 23 Octobre 2017

Ouverture de la séance : 20h10

M. Le Maire présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 Septembre 2017, qui est adopté à l'unanimité sans modification

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Approbation du rapport de la CLECT

Mme SIMÉON rappelle l'ensemble de la démarche de détermination des conditions financières de la transformation de l'agglo en communauté urbaine, du travail des comités techniques et de la CLECT, instance politique.

Elle souligne que les orientations voulues par les Elus d'Aulnat – impact minimum pour la commune, maintien des capacités financières de la CU - se retrouvent dans le rapport de la CLECT, qui représente un compromis satisfaisant.

Ce dossier ayant été travaillé tout au long de la démarche par le BM, il ne soulève pas de question complémentaire.

Vote : Unanimité

*Compte-rendu d'affichage – Conseil Municipal du 30 Octobre 2017*

### **Convention de reprise de la dette**

Mme SIMÉON poursuit en détaillant les modalités et les montants de dettes à reprendre pour les communes, et les incidences pour Aulnat.

Il est donc proposé d'autoriser M. Le Maire à signer la convention de reprise de la dette.

Vote : Unanimité

### **Affectation de l'Attribution de Compensation sur Investissement (ACI)**

Mme SIMÉON indique l'historique de cette modalité de retenue d'une part de l'AC sur la section Investissement, et ses impacts pour Aulnat.

Vote : Unanimité

### **Rapport d'activité Clermont communauté 2016**

M. Le Maire indique, avant la présentation de ce premier rapport, que l'année prochaine, chaque Elu concerné pourra présenter les activités communautaires relevant de ses attributions.

Il poursuit en reprenant les points forts du rapport.

Après échanges entre les Elus,

Le conseil Municipal prend acte de ce rapport

### **Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public communautaire d'élimination des déchets.**

M. Le Maire assure la présentation synthétique de ce document.

Le conseil Municipal prend acte de ce rapport

### **Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service Assainissement communautaire.**

M. Le Maire expose les données essentielles de ce rapport.

Mme MANDON propose que soit assurée pour les Elus qui le souhaiteraient une visite de la station d'épuration.

Le conseil Municipal prend acte de ce rapport

### **Désignation du Délégué du Conseil Municipal auprès du « Grand Clermont »**

M. Le Maire indique que pour mieux répartir la charge de travail entre les différents Elus, il propose M. Achille MARTINEZ comme Délégué suppléant auprès du « Grand Clermont », à sa place.

Vote : Unanimité

### **Désignation des Délégués du Conseil Municipal auprès du SIEG**

M. Le Maire poursuit en indiquant que pour le suivi des biens mis à disposition du SIEG et non transférés, il est nécessaire que les deux Elus délégués par le Conseil Municipal soient différents de ceux nommés dans le cadre de la compétence communautaire.

Sont proposés :

Titulaire : M. MARTINEZ – Suppléante : Mme ALAPETITE

Vote : Unanimité

Avant d'aborder les questions relatives au Personnel, M. Le Maire prononce le Huis Clos et remercie le public

## **PERSONNEL (Huis Clos)**

### **Protection fonctionnelle d'un agent de la police municipale**

M. FLOQUET expose la situation de l'agent, et rappelle l'obligation de l'employeur en matière de protection des agents.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de formaliser l'accord du bénéfice de la protection fonctionnelle à l'agent.

Vote : Unanimité

### **Validation de la mise à jour du Document Unique**

M. MARTINEZ indique que le recours à un intervenant extérieur pour la mise à jour future du document unique est acté pour 2018, et sera étudié ensuite en fonction des possibilités et des besoins.

Il rappelle les évolutions essentielles depuis un an, et souligne les améliorations constatées.

Vote : Unanimité

## **INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL**

Avant la clôture de la séance, il est indiqué aux Conseillers municipaux que, dans le cadre de la dématérialisation de la transmission des actes administratifs, il pourrait leur être proposé que les convocations et dossiers des conseils municipaux leur soient transmis uniquement par mail.

Ils prennent connaissance de cette possibilité d'évolution, et demandent à travailler ce sujet.

L'Ordre du Jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 21h30